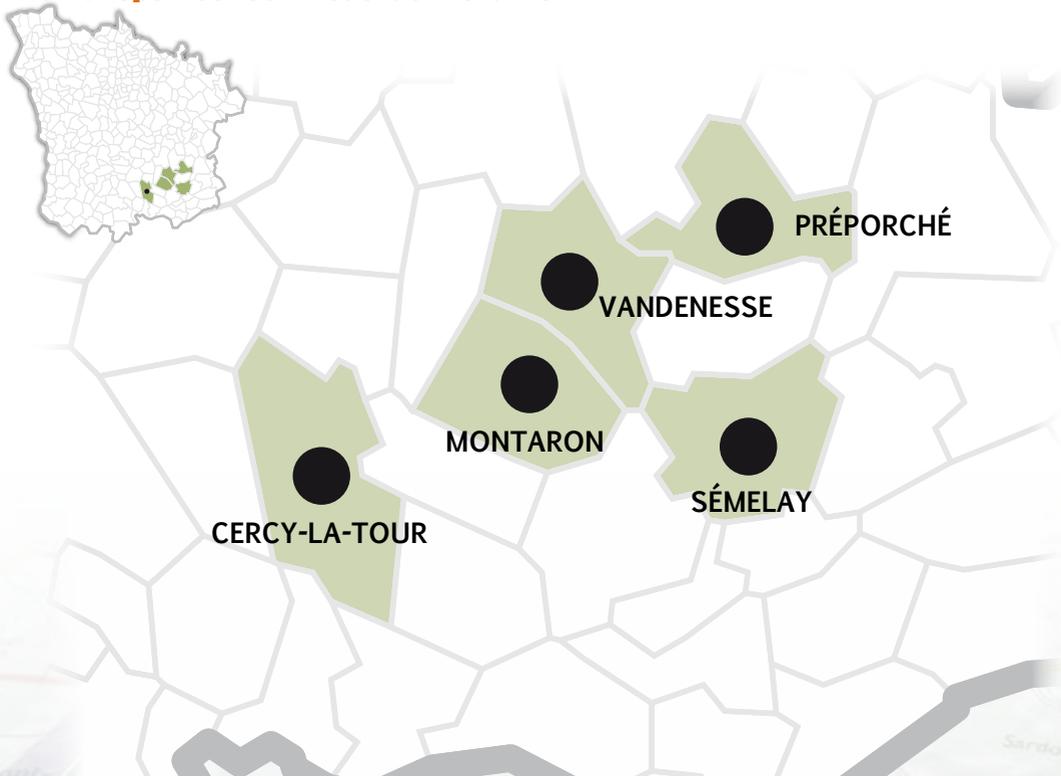


Le transport collectif vous facilite la vie



Le service de transport à la demande “Allo Cercy-la-Tour”

- Vous habitez les communes de Montaron, Préporché, Sémelay et Vandenesse.
- Le service de transport à la demande «Allô Cercy-la-Tour» vous offre la possibilité de vous rendre chaque lundi, mercredi et vendredi, à la gare de Cercy-la-Tour (arrivée fixée à 7h45) pour une correspondance avec les trains de la ligne SNCF Nevers-Dijon : départ de Cercy-la-tour à 7h56 en direction de DIJON et 7h58 en direction de NEVERS. Le retour à votre domicile est assuré le soir après passage du train à 17h56 en provenance de NEVERS et 17h58 en provenance de DIJON (départ fixé à 18h).
- Vous pouvez aussi bénéficier de ce SAD pour séjourner à DECIZE par correspondance avec la ligne 37 Chatillon-en-Bazois - Decize (départ Cercy-la-Tour Gare)
 - en période scolaire le mercredi et le vendredi matin : départ de Cercy à 7h18 et retour de Decize à 17h56 soit un séjour à DECIZE de 7h50 à 17h15
 - en période de vacances scolaires : le lundi, le mercredi et le vendredi : ATTENTION, seul le retour est assuré depuis Decize (départ 17h15 et arrivée à Cercy à 17h56).

En cas de demande de déplacements en correspondance avec la ligne 37, l'horaire d'arrivée du Service à la demande à Cercy pourra être avancé de 7h45 à 7h15.

Pour bénéficier de ce service, les usagers sont invités à appeler la veille du jour de fonctionnement entre 11h et 12h au 03 86 84 22 12, et faire part de leur intention ferme d'utiliser le service (appeler le vendredi pour le lundi).

Le service de transport à la demande

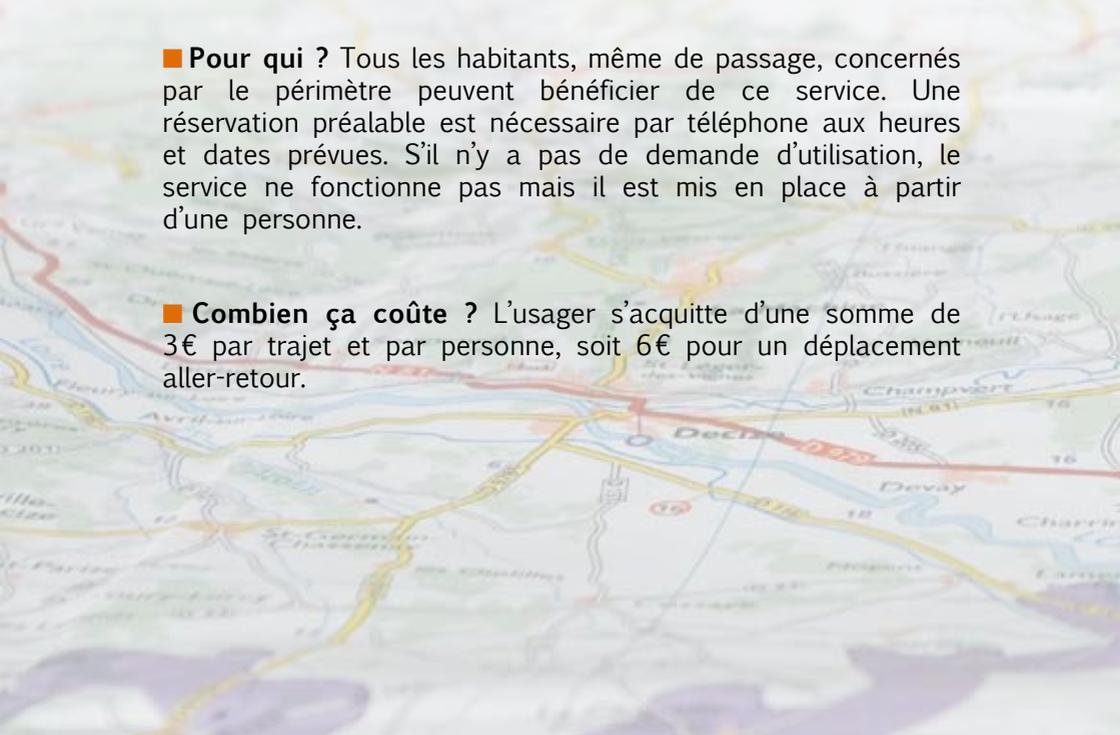
■ **C'est où ?** Le service à la Demande ou SAD fonctionne sur un nombre de communes définies à l'avance et a pour mission d'assurer le plus souvent une liaison entre les communes environnantes et le chef-lieu de canton.

■ **C'est quand ?** Selon une fréquence établie en fonction de l'activité économique du lieu de destination (jour du marché local ou de la correspondance avec une ligne d'autocar).

■ **Comment ça marche ?** Un véhicule vient à domicile vous chercher et vous dépose à un point fixe défini. Le retour à votre domicile s'effectue dans les mêmes conditions. Vous avez ainsi le temps de faire vos courses, d'aller chez le médecin... en toute tranquillité.

■ **Pour qui ?** Tous les habitants, même de passage, concernés par le périmètre peuvent bénéficier de ce service. Une réservation préalable est nécessaire par téléphone aux heures et dates prévues. S'il n'y a pas de demande d'utilisation, le service ne fonctionne pas mais il est mis en place à partir d'une personne.

■ **Combien ça coûte ?** L'utilisateur s'acquitte d'une somme de 3€ par trajet et par personne, soit 6€ pour un déplacement aller-retour.





**Syndicat Intercommunal de Transport et de Gestion
(SITG) du collège de Moulins-Engilbert Mairie -
58290 MOULINS-ENGILBERT**

Tél : 03 86 84 22 12

**La veille du jour de fonctionnement
(le vendredi pour le lundi) entre 11h et 12h**



Service des Transports
Téléphone: 03 86 61 87 10
Courriel: transports@nievre.fr